

INTRODUCTION À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

DOCUMENT DE SUPPORT

En complément de la visite du centre de tri de Sherbrooke

Par *Monique Clément*
Spécialiste en gestion des matières résiduelles

Préparé pour
Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise

SEPTEMBRE 2008

TABLES DES MATIÈRES

LES MATIÈRES RÉSIDUELLES	3
<i>De quoi sont composés nos déchets ?</i>	<i>4</i>
<i>Pourquoi réduire la quantité de déchets produits?</i>	<i>4</i>
<i>Saviez vous que</i>	<i>4</i>
LES 3RV	5
LA RÉDUCTION À LA SOURCE	5
<i>Comment réduire à la source ?</i>	<i>5</i>
LE RÉEMPLOI	6
<i>Comment faire du réemploi?</i>	<i>6</i>
LE RECYCLAGE	6
LE RECYCLAGE	7
<i>Quelques faits intéressants</i>	<i>7</i>
<i>La collecte sélective et le centre de tri</i>	<i>7</i>
<i>Liste des matières acceptées /refusées</i>	<i>7</i>
<i>Les écocentres</i>	<i>8</i>
<i>Qu'advient-il des matières recyclables?</i>	<i>8</i>
LA VALORISATION	10
<i>Le compostage</i>	<i>10</i>
<i>Pourquoi faire du compostage ?</i>	<i>10</i>
<i>Le compostage domestique</i>	<i>10</i>
<i>Quelques références utiles</i>	<i>11</i>
<i>Le programme de collecte avec les bacs bruns</i>	<i>11</i>
LES LIEUX D'ENFOUISSEMENT	12
<i>Les postes de transbordement</i>	<i>12</i>
<i>Les sites d'enfouissement et les problèmes environnementaux</i>	<i>12</i>
<i>Des lieux plus étanches</i>	<i>12</i>
LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX	13
<i>Exemples de RDD</i>	<i>13</i>
<i>Quels sont les risques ?</i>	<i>14</i>
<i>Que faire de nos RDD ?</i>	<i>14</i>
<i>Quelques précautions utiles</i>	<i>14</i>
JEUX-QUESTIONNAIRE	15
QUESTIONS QUIZ	15
JEUX D'ASSOCIATION	17
TROUVER LES ERREURS	17
REPONSES	18
<i>Question quiz :</i>	<i>18</i>
<i>Jeux d'association</i>	<i>18</i>
<i>Trouver les erreurs</i>	<i>18</i>

Les matières résiduelles

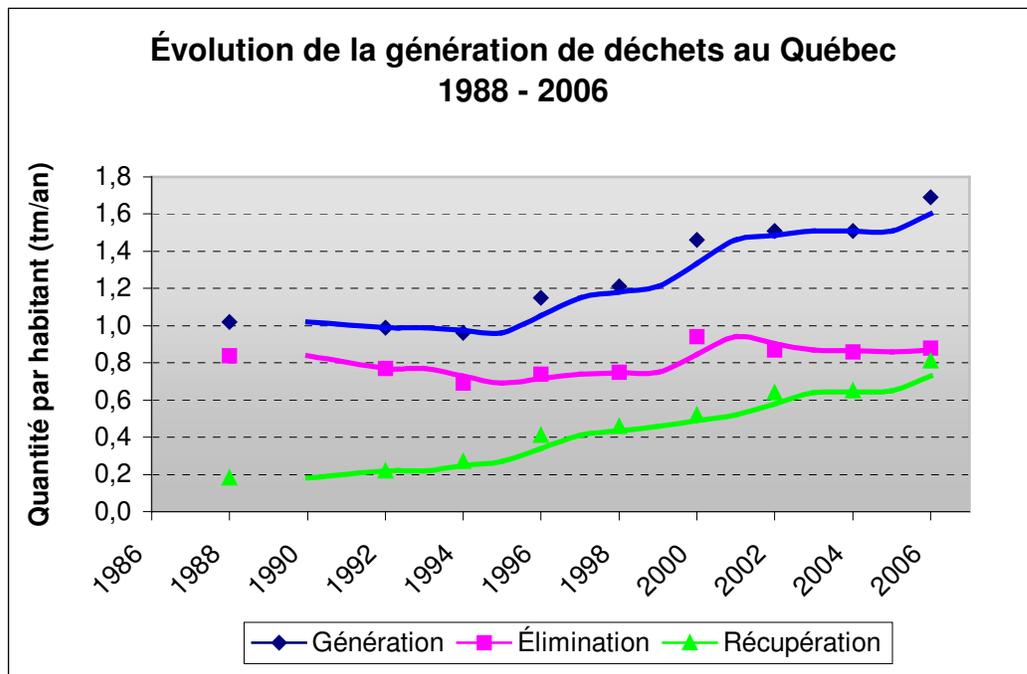
Les **matières résiduelles** sont des matières ou des objets périmés, rebutés ou autrement rejetés qui sont mis en valeur ou éliminés. L'expression *matière résiduelle* a remplacé le mot *déchet* car lorsque qu'une matière résiduelle peut avoir une deuxième vie, celle-ci devient plutôt une ressource importante. Le terme matières résiduelles englobent donc tous les types de déchets, qu'ils soient réutilisés, recyclés, valorisés ou éliminés.

Au fil des ans, la quantité de matières résiduelles générées n'a cessé d'augmenter au Québec. Alors que les québécois généraient collectivement 1 tonne de matières résiduelles par personne par année en 1994, nous en générons maintenant (en 2006) plus de 1,6 tonnes. C'est une augmentation de plus de 60 % en 12 ans seulement.

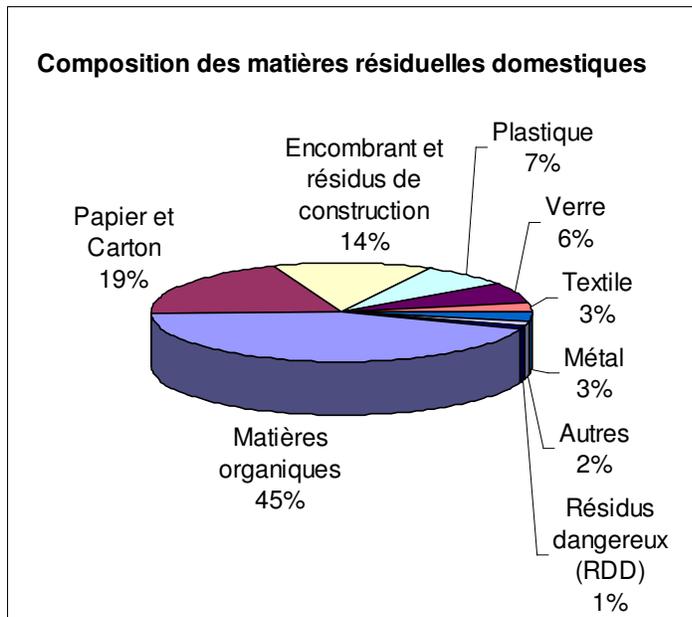
Bien sûr, au cours de ces années la quantité de matières résiduelles valorisées a augmenté de manière fulgurante. Cependant, l'augmentation de la génération de matières résiduelles a contrecarré les efforts de récupération, ce qui fait qu'on enfouit autant de déchets aujourd'hui qu'on le faisait il y a 12 ans.

Le Québec est l'un des plus grands producteurs de déchets au monde. On produit 25 tonnes de déchets à la minute, soit près de 13 millions de tonnes par année. L'Amérique du Nord, qui ne compte que 8 % de la population du globe, génère 50 % des ordures de la planète.

Pouvez-vous nommer des matières résiduelles ?



De quoi sont composés nos déchets ?



On estime que plus de 90 % des matières résiduelles pourraient être réutilisées, recyclées ou valorisées. Malgré tout ce potentiel de récupération, seulement 32 % des matières potentiellement récupérables ont été récupérées en 2006. L'objectif fixé par le Gouvernement du Québec est de récupérer 60 % des matières résiduelles potentiellement valorisables pour l'année 2008. Alors, il nous reste beaucoup d'efforts à faire pour arriver à ce résultat.

Pourquoi réduire la quantité de déchets produits?

Il est important de réduire la quantité de matières résiduelles que l'on génère car toutes ces matières sont fabriquées à partir de ressources naturelles, tels que le bois, les minerais, le pétrole.

Certaines ressources se régénèrent relativement rapidement (ex. bois peut prendre 10 à 50 ans); ce sont des **ressources renouvelables**. Toutefois, si on récolte ces ressources plus rapidement qu'ils se régénèrent, on pourra alors épuiser la ressource naturelle.

D'autres ressources naturelles, telles que les minerais et le pétrole, peuvent prendre des millions d'années à se régénérer. C'est pourquoi on les appelle des **ressources non-renouvelables**. Il est donc important de les utiliser de façon modérée et responsable afin de ne pas compromettre la possibilité de combler les besoins des générations futures. C'est le principe du **développement durable**.

Saviez vous que ...

- 86 % des ressources naturelles à l'échelle mondiale sont consommées par 20 % de la population, c'est-à-dire la population des pays industrialisés, comme ici au Canada.
- Les pays les plus pauvres consomment seulement 1% de la production globale de produits fait à partir des ressources naturelles.
- Si tout le monde vivait comme les québécois, on aurait besoin de 5,4 planètes comme la Terre.

Les 3RV

Comment pouvons-nous réduire la quantité des matières résiduelles que nous générons et qui se retrouvent dans les lieux d'enfouissement ? Par l'application des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation. Afin d'être vraiment efficace, on doit privilégier les actions dans cet ordre dans nos choix de gestion des matières résiduelles.

La réduction à la source

Réduire à la source, c'est consommer de façon responsable afin de diminuer notre production de matières résiduelles. C'est le meilleur moyen de lutter contre l'excès de matières résiduelles. C'est le plus important de tous les R des 3RV. Le déchet le moins polluant et le plus facile à gérer n'est-il pas celui que l'on ne produit pas.

Comment réduire à la source ?

De façon générale, nous réduisons les matières résiduelles et le gaspillage, en évitant d'acheter ou d'utiliser des produits jetables, sur-emballés ou présentés en portions individuelles.

Autres exemples de réduction à la source :

- Acheter des gros contenants ou en vrac, plutôt que des portions individuelles, puis transférer dans des petits contenants réutilisables pour apporter à l'école (ex. jus , yogourt).
- Acheter seulement ce dont on a besoin et selon les quantités requises.
- Éviter le prêt à jeter (objets à usage unique)
- Utiliser des produits durables (vaisselle, verre, tasse, etc.)
- Utiliser des piles rechargeables.
- Réduire les sacs d'emballage en apportant ses propres sacs
- Éviter les produits sur-emballés

Activité suggérée :

C'est possible de faire **une boîte à lunch écologique**. (Voir autre document en annexe)

- En se servant de contenants réutilisables pour les sandwiches, fruits, légumes, breuvages, etc.;
- En évitant les emballages individuels de yogourt, biscuits, craquelins, etc.
- En évaluant bien ses besoins en nourriture pour éviter de produire des résidus de table

Le réemploi

Le réemploi est une utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.

On prolonge ainsi la durée de vie de différents biens de consommation en les utilisant un maximum de fois avant de les recycler ou de les jeter à la poubelle. Lorsque l'on réemploie un produit, on évite d'en acheter un nouveau et de multiplier les résidus.

Comment faire du réemploi?

Les exemples de réemploi sont nombreux et sont uniquement limités par l'imagination des gens. Quand on y pense, on peut presque tout réutiliser.

Voici quelques exemples :

- Utiliser le papier imprimé d'un seul côté comme feuille brouillon
- Réutiliser des pots de yogourt pour faire pousser des plantes
- Réutiliser les pots de beurre d'arachides ou autre pour le rangement
- Utiliser les boîtes de conserve décorées comme porte-crayons
- Donner ses vêtements trop petits à son petit frère ou à un comptoir vestimentaire
- Donner des objets (ex. jeux, livres) à des amis ou des organismes
- S'abonner à la bibliothèque plutôt que d'acheter des livres

On peut aussi utiliser des matières résiduelles pour faire du bricolage!

- Des contenants à œufs deviennent des crocodiles ou des bateaux;
- Des villages sont fabriqués à partir de cartons de lait et de crème;
- Des rouleaux de papier de toilette mis bouts à bouts servent à transporter des dessins et autres documents.

Ou des instruments de musique....:

- Plusieurs bouteilles de vitres avec un petit bâton pour faire un xylophone.
- Une canne de métal avec nervures et un petit bâton pour faire un criquet.
- Des bouteilles de plastique avec du sable à l'intérieur pour faire des maracas.
- Des rouleaux en carton d'essuie-tout avec des macaronis à l'intérieur pour faire des bâtons de pluie.
- Des contenants d'eau de 18 litres, des chaudières pour faire des tamtam.
- Des couvercles de chaudrons pour faire des cymbales.
- Etc.

Activité suggérée:

Demander aux élèves d'apporter des matières résiduelles pour faire des instruments de musique ou du bricolage.

Le recyclage

Le recyclage consiste à utiliser, dans un procédé manufacturier, une matière secondaire (ou matières résiduelles) en remplacement d'une matière vierge.

Le procédé de recyclage permet d'économiser des ressources naturelles et de l'énergie dans la fabrication de nouveaux produits. Certains produits comme le verre et le métal peuvent être recyclés à l'infini. Le papier et le carton peut être recyclé jusqu'à 8 fois.

Bien qu'il nécessite plusieurs étapes de purification, le procédé de recyclage est plus écologique que la fabrication de produits à partir de matières premières.

Quelques faits intéressants

- Le recyclage d'une tonne de papier permet de sauver 18 arbres.
- En recyclant une seule bouteille de verre, on économise suffisamment d'énergie pour allumer une ampoule de 100 watts pendant 4 heures !
- Le recyclage d'une seule cannette d'aluminium permet d'économiser suffisamment d'énergie pour faire éclairer une ampoule de 100 watts pendant 2 heures!
- Avec 5 bouteilles de plastique de 2 litres consignées, on peut fabriquer un T-Shirt. Et avec 35 de ces contenants, on peut produire la fibre de rembourrage isolante d'un sac de couchage.

La collecte sélective et le centre de tri

Comme le recyclage nécessite des équipements spécialisés, on ne peut le faire directement à la maison. Par contre, les municipalités ont mis en place un service de collecte des matières recyclables afin que celles-ci soient recyclées. Ces matières sont ainsi acheminées vers un centre de tri où elles sont séparées en différentes catégories (papier, carton, plastique, verre, métal) par des procédés mécaniques et manuels. Par la suite, les matières séparées sont mises en ballots puis expédiées vers des usines de recyclage.

Il est important de comprendre qu'un centre de tri ne sert pas à séparer les déchets des matières recyclables, mais bien à trier les matières recyclables selon les différentes catégories. Certaines matières indésirables peuvent occasionner des bris d'équipements et représentent des risques d'accident pour les travailleurs. C'est pourquoi il est important de faire un bon tri à la source (c'est à dire à la maison ou à l'école) et de choisir le bon bac.

Liste des matières acceptées /refusées

Voir liste en annexe.

Les écocentres

Les matières recyclables qui ne sont pas acceptées dans la collecte sélective peuvent être rapportées dans un écocentre afin d'être recyclées ou valorisées.

Un **écocentre** est un lieu qui comporte plusieurs conteneurs bien identifiés à l'intérieur desquels les citoyens sont invités à déposer leurs matières, après les avoir eux-mêmes triées. Les résidus sont ensuite acheminés chez les récupérateurs et les recycleurs appropriés.

Voici les matières qui peuvent généralement être rapportées dans un écocentre. Comme cette liste peut varier d'une municipalité à l'autre, il est fortement suggérer de contacter sa municipalité pour obtenir la liste de matières acceptées, les heures d'ouverture ainsi que les autres modalités.

Liste des matières généralement acceptées dans les écocentres	
<ul style="list-style-type: none">• Bois• Vêtements• Meubles• Jouets• Vélos• Ordinateurs• Sapin de Noël	<ul style="list-style-type: none">• Résidus domestiques dangereux (RDD)• Métaux• Matériaux de construction et de rénovation• Branches• Feuilles mortes• Gazon• Autres résidus de jardin.

Qu'advient-il des matières recyclables?

À partir de...	on fait...
Papier fin (papier à écrire, enveloppes, papier informatique, etc.)	<ul style="list-style-type: none">↗ du carton plat et ondulé↗ du papier fin (papier à écrire, enveloppes, etc.)↗ papier hygiénique et papier mouchoir↗ papier essuie-tout et serviette de papier
Papier journal	<ul style="list-style-type: none">↗ des contenants en pâte moulée tels que les boîtes d'œufs↗ de la litière pour les animaux↗ du carton plat pour des produits tels que :<ul style="list-style-type: none">• les boîtes de céréales• les endos de tablettes à écrire↗ du papier journal↗ des annuaires téléphoniques↗ le rembourrage des enveloppes rembourrées↗ des matériaux de construction, tels que :<ul style="list-style-type: none">• les isolants thermiques de cellulose• les insonorisants• les revêtements muraux• les panneaux de plafond

Carton	<ul style="list-style-type: none"> ↗ des boîtes de carton (carton ondulé) ↗ du papier kraft (ex. : sac de papier brun) ↗ des matériaux de construction tels que : <ul style="list-style-type: none"> • les revêtements de toiture • les isolants de cellulose • du compost (le carton sert de matière structurante et carbonée)
Plastiques	<ul style="list-style-type: none"> ↗ des sacs à magasinage et à rebuts ↗ des récipients et des couvercles pour produits <u>non alimentaires</u> ↗ des meubles de jardin ↗ des jouets ↗ des matériaux de construction (planches, bois synthétique) utilisés pour fabriquer: <ul style="list-style-type: none"> • des patios, terrasses et balcons • du mobilier urbain (banc de parc, table de pique-nique) ↗ des tuyaux de drainage, d'irrigation, d'égouts domestiques ↗ divers objets en plastique <ul style="list-style-type: none"> • des poubelle et bacs de récupération • des bacs tout usage. • des épingles à linge • des peignes ↗ des fibres de polyester pour la fabrication de : <ul style="list-style-type: none"> • poils de pinceaux, • vêtement en polar • rembourrage pour les sacs de couchage • doublures pour les manteaux ↗ de la corde
Verre	<ul style="list-style-type: none"> ↗ des contenants tels que des bouteilles et des pots ↗ des matériaux isolants de fibre de verre ↗ des agrégats pour les fondations de route ↗ des microbilles de verre pour la peinture réfléchissante ou comme abrasif ↗ des carreaux de céramique ↗ du sablage au jet.
Métaux (acier)	<ul style="list-style-type: none"> ↗ d'autres pièces en métal ↗ des boîtes de conserve ↗ des clous ↗ des automobiles ↗ du laminé plat pour faire des appareils électroménagers ↗ des structures d'acier diverses (par exemple des poutrelles) : <ul style="list-style-type: none"> • pour les ponts • pour les bâtiments
Métaux (aluminium)	<ul style="list-style-type: none"> ↗ des canettes ↗ du papier et des assiettes d'aluminium ↗ d'autres produits en aluminium ↗ des pièces d'automobile (culasses, jantes, boîtes de vitesses, etc.).

Source : Recyc-Québec 2006

La valorisation

Le petit dernier de la liste des 3RV est la *valorisation*. La valorisation des déchets consiste à transformer des matières résiduelles en énergie et en matériaux réutilisables. Elle peut prendre la forme de valorisation énergétique ou de compostage.

La **valorisation énergétique** consiste à transformer des déchets en énergie (sous forme de chaleur, de vapeur ou d'électricité) ou en matière combustible (ex. éthanol). Il existe différentes technologies de valorisation énergétique (co-génération, gazéification, méthanisation) mais toutes nécessitent une usine et des équipements sophistiqués.

Le compostage

Le compostage est un procédé biologique qui consiste à utiliser l'action des microorganismes, dans des conditions contrôlées (humidité, oxygène), pour décomposer des matières organiques de façon accélérée. On obtient ainsi du compost, un produit stable, semblable à un terreau, qui constitue un excellent amendement naturel pour la pelouse et le jardin. Le compostage peut s'effectuer sur une échelle domestique ou industrielle.

Toutes les matières organiques, aussi appelées matières putrescibles ou compostables, peuvent être transformées en compost : les résidus de fruits et légumes, les restes de table, les feuilles mortes, les résidus de jardin, de même que les papiers et cartons souillés par des aliments, les filtres à café, les papiers mouchoirs et essuie-tout, les sachets de thé, etc.

Pourquoi faire du compostage ?

- Plus de 40 % matières résiduelles générées sont composées de matières compostables. Cette proportion augmente à plus de 80 %, lorsqu'on retire les matières recyclables. Le compostage permet donc de valoriser une très grande quantité de matières autrement envoyées à l'enfouissement.
- La matière organique est celle qui cause le plus de problèmes dans les sites d'enfouissement. Alors qu'elle se décompose en absence d'oxygène, elle produit du méthane (le principal gaz des biogaz). Le méthane est un gaz à effet de serre 20 fois plus nocif que le CO₂.
- Le compostage est une méthode simple qui transforme les déchets organiques en compost qui constitue un excellent fertilisant naturel pour la pelouse et le jardin.

Le compostage domestique

Il est facile de faire son compost soi-même à la maison ou à l'école. La marche à suivre est facile et n'exige aucune technologie particulière. On peut composter en tas, se faire un composteur soi-même ou se procurer un composteur de type commercial. On peut même faire du compostage à l'intérieur à l'aide de vers de terre, une technique que l'on nomme le lombricompostage (ou vermicompostage).

La recette est la suivante : On ajoute des matières organiques vertes (riches en azote) qu'on alterne avec des matières brunes (riches en carbone) tout en évitant les matières indésirables. Voir tableau ci-dessous. On humecte le tout et on brasse à l'occasion pour assurer une bonne aération. Et le tour est joué. L'armée de décomposeurs (vers de terre, bactéries, insectes, champignons) fera ensuite le travail.

Matières acceptées et refusées dans le composteur domestique		
Vert (riche en azote)	Brun (riche en carbone)	À éviter
<ul style="list-style-type: none"> • fruits et légumes • pains et céréales • pâtes alimentaires • filtres à café • sachets de thé • coquilles d'œuf • restes de table • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • feuilles mortes • paille • gazon SÉCHÉ • sciure de bois • copeaux de bois • papier déchiqueté • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • viandes, gras, os • produits laitiers • litière d'animaux • plantes malades ou infestées d'insectes • mauvaises herbes montées en graines • feuilles de rhubarbe • cèdres et autres conifères

Quelques références utiles....

- *Le compostage facilité*: <http://www.novaenvirocom.ca/publications.html>.
- Tout sur le vermicompostage à la ferme pousse-menu : <http://www.pousse-menu.com/>
- Construire une boîte à compost : http://www.rona.ca/projet/~construire-boite-compost-25099_accessoires-outils-livres_horticulture

Activités suggérées

- Fabriquer un composteur domestique ou un vermicomposteur
- Mettre en place un programme de compostage pour les restes de collation dans les classes

Les programme de collecte avec les bacs bruns

La collecte des matières organiques de porte-à-porte à l'aide des bacs bruns gagne en popularité. Les matières qui y sont recueillies seront transportées vers une entreprise de compostage. Bien qu'il existe différentes variantes et technologies possibles, le principe demeure toujours le même : la transformation des matières organiques en compost. Au Québec, le compostage se fait surtout en andains déposés à l'air libre sur une plate-forme étanche spécialement aménagée à cet effet. Les andains sont retournés périodiquement selon la nature et le volume des résidus avec l'aide de diverses machineries.

Lorsque le compost est prêt, on procède généralement à un tamisage pour en retirer les matières grossières. Dans un tel procédé industriel, la température de compostage peut facilement atteindre 70°C (c'est très chaud). C'est pourquoi il est possible de composter des matières qui ne sont pas acceptables dans un composteur domestique (viandes, produits laitiers, plantes malades, etc.).

Toutes les matières indiquées au tableau précédent sont généralement acceptées dans les bacs bruns (y compris celles refusées dans le compostage domestique).

Les lieux d'enfouissement

Peu importe le procédé de recyclage et de valorisation, il restera toujours des résidus à éliminer. Il est important de gérer ces résidus adéquatement afin de minimiser leur impact sur l'environnement. Dans le meilleur des mondes, on devrait seulement retrouver des **déchets ultimes** dans un site d'élimination, c'est-à-dire les matières résiduelles qui ne peuvent être récupérées ou valorisées.

Les postes de transbordement

Lorsque les déchets sont traités ou enfouis à une grande distance de leur lieu d'origine, on les amène à un **poste de transbordement**. Dans ce lieu, on transfère les matières résiduelles du véhicule qui en a fait la collecte à un véhicule plus gros qui doit les acheminer vers sa destination finale. Ceci permet de réduire le nombre de camions sur les routes. Note : un poste de transbordement peut également être utilisé pour les matières recyclables ou compostables.

Les sites d'enfouissement et les problèmes environnementaux

Un **site d'enfouissement** est un lieu de dépôt définitif où les matières résiduelles sont enterrées. Elles ne sont donc pas récupérées. On les couvre de sable pour limiter les odeurs, l'éparpillement des matières ainsi que pour limiter la présence des animaux indésirables (oiseaux, rats). On retrouve deux problèmes majeurs dans les sites d'enfouissement : le lixiviat et les biogaz.

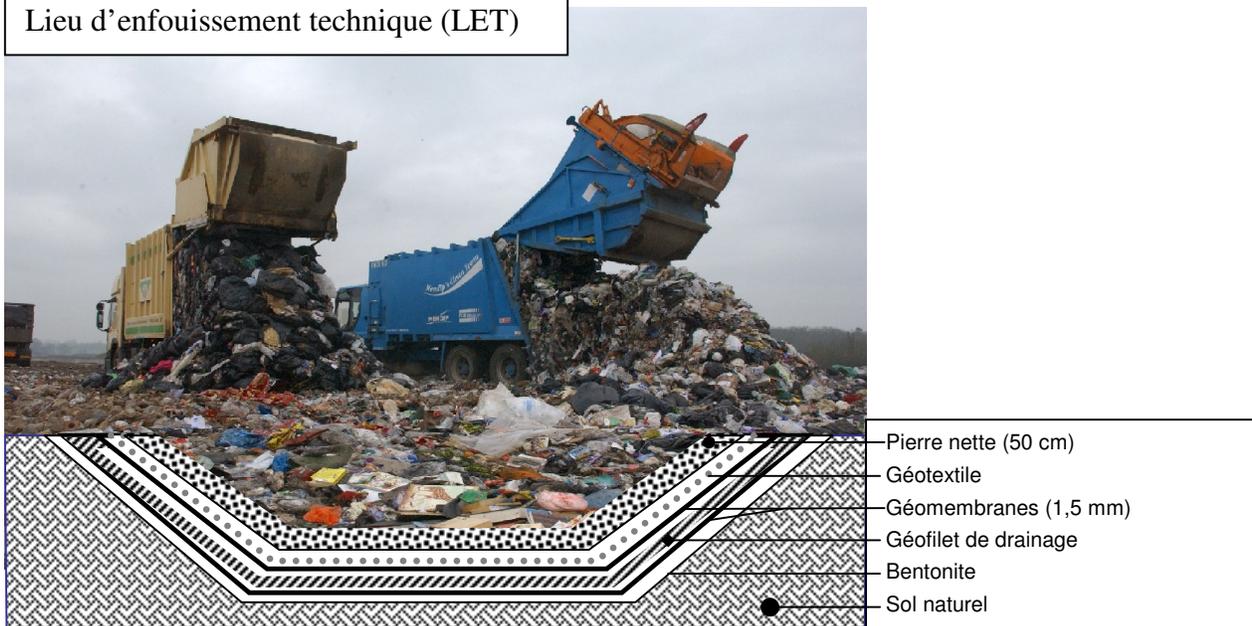
Le **lixiviat** est le liquide obtenu par le passage de l'eau de pluie à travers les déchets en décomposition. Il s'agit donc de l'eau contaminée par des déchets. Le lixiviat contient souvent des contaminants toxiques. Cette eau usée doit être collectée et traitée avant d'être rejetée dans l'environnement.

Les **biogaz** sont générés par la décomposition des matières organiques. On estime qu'un seul kilogramme (2,2 lbs) de matières organiques génère 0,6 m³ (22 pi³) de biogaz, l'équivalent de 26 ballons de plage, sur une période pouvant s'étendre sur plus de 60 ans. Les biogaz sont principalement composés de méthane et de dioxyde de carbone. Les biogaz doivent également être collectés par des tuyaux disposés à travers les déchets. Les gaz sont ensuite brûlés ou valorisés.

Des lieux plus étanches

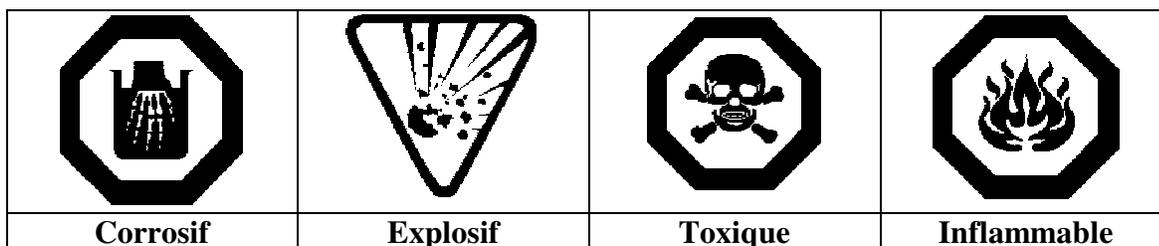
Les sites d'enfouissement d'aujourd'hui sont réglementés beaucoup plus sévèrement qu'autrefois. Alors qu'on avait jadis recours aux pouvoirs de Dame Nature pour préserver la qualité de l'environnement par un processus d'atténuation naturelle, on doit maintenant faire appel à des techniques d'imperméabilisation beaucoup plus sophistiquées. C'est pourquoi on les appelle maintenant des **lieux d'enfouissement technique (LET)**. Avant d'y déposer les déchets, on devra notamment aménager une couche de protection constituée de deux épaisses membranes de plastique de l'épaisseur de 50 sacs de poubelle chacune. Cette couche de protection, située en dessous des déchets, a pour but de s'assurer qu'aucune fuite de lixiviat ne contaminera l'environnement.

Lieu d'enfouissement technique (LET)



Les résidus domestiques dangereux

Les **résidus domestiques dangereux** (RDD) sont résidus générés à la maison qui contiennent des substances chimiques qui peuvent nuire à la santé ou à l'environnement. On peut les reconnaître par les pictogrammes de danger qu'ils comportent. Ces pictogrammes illustrent les propriétés inflammables, toxiques, corrosives ou explosives que possèdent les produits.



Cependant, ce ne sont pas tous les résidus dangereux qui ont des pictogrammes; c'est le cas notamment des peintures, des huiles à moteur et des piles. Les contenants ayant contenus des produits dangereux sont également considérés comme des résidus dangereux.

Exemples de RDD

Piles, peinture, filtres et huiles usagées, détergents, eau de javel, vernis, solvants, dissolvants à ongle, nettoyants pour le four, batteries d'automobile, acides et bases, aérosols, antigel, essence, lampes fluorescentes et fluo-compactes, médicaments, pesticides, bonbonnes de propane, etc.

Connaissez-vous des RDD?

Les RDD représentent seulement 1% des matières résiduelles domestiques. Cependant, ils représentent un réel danger s'ils ne sont pas gérés adéquatement. Un seul litre d'huile peut contaminer un million de litres d'eau.

Quels sont les risques ?

- Intoxication : On dénombre un cas d'intoxication avec des produits domestiques à toutes les 10 minutes au Québec (50 000 cas par année). L'intoxication peut se faire par ingestion, mais également par le nez ou la peau.
- Incendies : Les produits inflammables peuvent propager ou accélérer le feu;
- Déversements accidentels : peut entraîner la contamination de l'eau, du sol et de l'air ambiant (vapeurs toxiques ou mélanges explosifs).
- Contamination de l'environnement si on en dispose de façon inappropriée (toilette ou poubelle).

Que faire de nos RDD ?

- Tous les RDD peuvent habituellement être apportés à l'écocentre ou lors d'une journée de collecte spéciale (informez-vous auprès de votre municipalité).
- Les médicaments peuvent être retournés à la pharmacie.
- Les peintures peuvent être rapportées dans plusieurs quincailleries, et dans des dépôts municipaux.
- Les huiles sont récupérées par les magasins Canadian Tire ainsi que par plusieurs garages locaux.

Quelques précautions utiles

Compte tenu des risques que comportent les résidus dangereux il est suggéré de prendre les précautions suivantes :

- Garder dans un endroit sécuritaire, hors de portée des enfants et des animaux et loin de la chaleur;
- Éviter de transvider des produits dangereux et les conserver dans leur contenant original;
- S'assurer que les contenants sont bien identifiés;
- Bien lire l'étiquette et respecter les mesures de sécurité;
- Ne JAMAIS mélanger les produits entre eux! Certains mélanges pourraient produire des réactions dangereuses (dégagement de gaz toxiques).